

## Bilan 2014 de la qualité de l'air en Ile-de-France : une amélioration qui reste insuffisante

Malgré des conditions météorologiques très favorables à la qualité de l'air en 2014, plus de 2,3 millions de Franciliens restent toujours exposés à des niveaux de pollution qui ne respectent pas la réglementation, notamment pour les particules et le dioxyde d'azote. Ce sont les Franciliens résidant dans l'agglomération parisienne et au voisinage de grands axes de circulation qui sont les plus concernés.

D'un point de vue météorologique, l'année 2014 est l'année la plus chaude depuis 1900. Elle est marquée par des températures supérieures aux normales saisonnières sur l'ensemble de l'année, à l'exception des mois estivaux, qui ont été frais, nuageux et pluvieux. De ce fait, les émissions du chauffage ont été moins importantes qu'habituellement et ces conditions dispersives ont induit des niveaux chroniques de pollution moins élevés qu'en 2013.

- En moyenne, sur l'année 2014, les concentrations de polluants atmosphériques restent largement au-delà des seuils fixés par la réglementation, étant jusqu'à deux fois supérieurs aux valeurs limites le long de certains axes routiers. Cinq polluants posent de fait toujours problème à des degrés divers dans la région capitale et ne respectent pas les réglementations : le dioxyde d'azote, les particules (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>), l'ozone et le benzène.

Les valeurs limites étant dépassées de manière récurrente pour les particules PM<sub>10</sub> et pour le dioxyde d'azote, la Commission européenne a engagé une procédure de contentieux à l'encontre de la France et d'autres États membres. Au-delà de la gestion des épisodes de pollution, des actions permanentes sont nécessaires afin de faire baisser ces niveaux de pollution chroniques.

- Le nombre d'épisodes de pollution a lui aussi été moindre en 2014 (16 jours de pics) qu'en 2013 (36 jours). Ces épisodes de pollution ont essentiellement concerné les particules, et se sont surtout concentrés sur le mois de mars 2014, où leur intensité et leur durée ont donné lieu à la mise en place de mesures d'urgence, visant à faire baisser les niveaux. La circulation alternée, activée le 17 mars 2014, n'avait ainsi pas été remise en place depuis 1997.

L'évaluation de cette mesure, menée par Airparif, met en avant que son impact doit être rapporté aux nombre de véhicules concernés par l'interdiction de circulation (véhicules dont les plaques minéralogiques étaient impaires) :

- une baisse moyenne du trafic de -18% à Paris et de -13% en petite couronne ;
- un effet induit, surtout le long des axes routiers, avec une diminution moyenne de pollution de -6% pour les particules et -10% pour les oxydes d'azote. Ce point est d'autant plus important que les niveaux relevés le long du trafic sont nettement supérieurs aux niveaux ambiants.

Fin avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont estimé le coût des impacts sanitaires de la pollution de l'air à 48 milliards d'euros par an pour la France seule, soit 2,3% de son PIB. Cette étude<sup>1</sup> insiste sur le fait que la pollution de l'air représente le plus gros risque sanitaire posé par l'environnement et sur le besoin de travail intersectoriel.

En 2013, la Banque mondiale a transmis au G8 un rapport intitulé « *Réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie : une solution gagnant-gagnant pour le développement et le climat* » selon lequel la diminution des « *rejets de certains polluants qui font partie de notre quotidien, le noir de carbone des véhicules diesel et des fourneaux à combustibles solides, le méthane issu des déchets solides ou les hydrocarbures fluorés de nos aérosols pourraient facilement être endigués, ce qui contribuerait à la réduction des gaz à effet de serre (...) avec des retombées immédiates sur le plan de la santé et pour l'agriculture* ».

Ce que confirme le PNUE<sup>2</sup> (Programme pour l'environnement des Nations Unies), qui chiffre par exemple à :

- 2,4 millions le nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air extérieur qui pourraient être évités chaque année d'ici 2030 ;
- 0,5°C le ralentissement du réchauffement climatique possible d'ici 2050, si une action rapide de réduction des SLCP's<sup>3</sup> était lancée.

Alors que Paris accueille et préside, en décembre 2015, la 21<sup>ème</sup> conférence internationale sur le climat (COP21 Paris), ces résultats mettent en évidence la nécessaire prise en compte intégrée de ces problématiques climatiques et de qualité de l'air. D'autant que les actions agissent, en général, sur les deux phénomènes (avec des co-bénéfices ou, au contraire, des effets antagonistes, selon les cas) et que des outils de surveillance et d'évaluation communs existent. Un inventaire spatialisé des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, comme celui d'Airparif, permet, par exemple, de suivre conjointement l'efficacité des actions mises en œuvre sur la qualité de l'air et le climat. L'association s'est en effet intéressée à ces questions de longue date et procédait à des mesures de CO<sub>2</sub> sur la tour Saint-Jacques à Paris dès 1992. Arrêtées depuis, une nouvelle station de mesure permanente de ce gaz est maintenant opérationnelle sur la Tour Eiffel.

<sup>1</sup> WHO, Economic cost of the health impact of air pollution in Europe, 2015 [OMS, *Le coût économique de l'impact sanitaire de la pollution de l'air en Europe, 2015*]

<sup>2</sup> UNEP, Short-lived climate pollutants: The scientific case for fast policy action, 2012 [PNUE, *Les polluants climatiques de courte durée : cas scientifique pour une action politique rapide, 2012*]

<sup>3</sup> Short-lived climate pollutants : *les polluants climatiques de courte durée*